



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3**

**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
« Mon Lac Sept-Îles...j'en prends soin »**

ORIENTATIONS 2010-2015

OBJECTIF PRIORITAIRE :

- Réduire au minimum l'apport de sédiments et de nutriments (phosphore, azote) dans le lac et éviter leur dispersion.

Priorités 2010/ 2011 : 3.0 Utilisation du plan d'eau, 2.0 Installations septiques, 1.0 Renaturalisation des rives

Dossiers et répartition du travail:

1.0 Renaturalisation des rives

1.1- Projet « Opération Belles Rives 2010-2011 » :

Objectifs : 189 résidences/ 18900 plants/ 237 visites d'ici la fin 2011.

Mandat : Évaluer les résultats 2010 et préparer la saison 2011

Responsable du dossier : Jacques Plamondon

Équipe de travail : Michel Fleury, Alain Bardenet, André Martin

1.2- Projet de règlement municipal sur la renaturalisation des rives du lac :

Dépôt du mémoire de l'APLSI : 3 mars 2010

Engagement de la municipalité à adopter un règlement : 23 mars 2010

Dépôt du projet de règlement : Mai 2011

Diffusion aux résidants : Juin 2011

Consultation des résidants : 18 août 2011

Adoption du règlement : printemps 2012)

Mandat : Suivi du dossier et participation à la préparation du futur règlement.

Responsable du dossier : Michel Fleury

Équipe de travail : André Martin, , Luc Proulx, Jacques Plamondon

2.0 Installations septiques

2.1- Programme d'inspection et de mise aux normes des installations septiques

Objectifs : Être informés de l'état d'avancement du dossier par la municipalité

Mandat : Diffuser les résultats obtenus aux résidents

Responsable du dossier : Pierre Gourdeau

Équipe de travail : André Martin, Luc Proulx, Michel Fleury

2.2- Projet de prise en charge par la municipalité de la vidange périodique des fosses septiques au Lac Sept-Îles.

Mandat: Préparer la proposition de l'APLSI en vue de la préparation et de l'adoption, par la municipalité, d'un règlement assurant l'inspection et la vidange périodique des fosses septiques localisées dans le bassin versant du Lac Sept-Îles afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Demande et mémoire déposé le 10 janvier 2011

Note : Lors de la rencontre du comité conjoint du 2 février 2011, les représentants de la Municipalité ont confirmé que le Conseil des maires de la MRC de Portneuf a demandé à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles (RRGMRP) de prendre en charge la cueillette et le transport des boues de fosses septiques sur son territoire. L'échéancier visé est 2012.

Responsable du dossier : Pierre Gourdeau

Équipe de travail : Luc Proulx, André Martin, Michel Fleury

2.3- Installations septiques sur les Îles et dans des endroits difficiles d'accès.

Mandat: Aider la municipalité et les résidents concernés à trouver des solutions aux problèmes rencontrés pour l'installation d'équipements conformes et par la suite pour assurer leur entretien périodique.

Responsable du dossier :

Équipe de travail :

3.0 Utilisation du plan d'eau

3.1- Embarcations motorisées et hydravions

Mandat : - Inventorier et documenter les problématiques liées aux embarcations motorisées et aux hydravions sur le lac Sept-Îles

- Établir un bilan de la situation
- Identifier des solutions aux problématiques identifiées
- Consulter les résidents sur les propositions de solutions retenues
- Préparer la position de l'APLSI
- Recommander aux instances concernées les mesures à prendre.

Entre autres problématiques :

- Les types d'embarcations, la puissance des moteurs et les conséquences sur l'environnement bio-physique du lac : brassage des sédiments, relargage du phosphore, érosion des rives, faune et flore, etc.
- Les caractéristiques de notre plan d'eau et la capacité de support du lac pour les embarcations motorisées (superficie, profondeur moyenne, volume d'eau, etc.).
- Le bruit généré par des embarcations et les hydravions à certaines périodes de la journée et les conséquences sur la quiétude des résidents.
- Le comportement de certains conducteurs d'embarcations motorisées et la sécurité sur le plan d'eau.
- La quantité d'embarcations sur le lac et les accès publics et privés pour leur mise à l'eau.
- La propreté des embarcations et de leur remorque et les risques de contamination du lac. Ex. : myriophylle à épis, moule zébrée etc
- L'accès au Lac Aux Chiens pour les embarcations motorisées.
- L'utilisation du lac à des fins commerciales : écoles privées de wake board et de ski nautique. essais d'embarcations, base d'hydravions, etc.
- Etc.

Responsable du dossier : Marius St-Pierre

Équipe de travail : André Martin, Jean-François Jobin, Marcel Paré, Michel Fleury

3.2- Sensibilisation, sécurité et protection des zones sensibles du lac

Mandat: Mettre à jour la carte de balisage du lac Sept-Îles, valider le contenu et la pertinence du « Code d'éthique pour les conducteurs d'embarcations motorisées » adopté en 2009, remplacer les affiches aux entrées du lac et au Club nautique, publier une brochure d'information et de sensibilisation pour les utilisateurs du plan d'eau et organiser une activité de sensibilisation à l'intention des résidents du lac..

Responsable du dossier : Marius St-Pierre

Équipe de travail : André Martin, Jean-François Jobin, Marcel Paré, Michel Fleury

4.0 *Suivi de l'état du lac*

Mandat : Cumuler annuellement des données pour garder à jour les résultats du bilan de santé du lac réalisé en 2008, identifier de nouvelles problématiques et suivre les résultats des actions posées.

Responsables du dossier : Michel Fleury, Luc Proulx

Qualité globale et phosphore :

- Profils d'oxygène et de température (3 mesures) : CAPSA/APLSI
- Transparence de l'eau (10 relevés) : RSV-MDDEP/APLSI
- Mesurer la charge en phosphore dans les fosses : CAPSA/ APLSI

Embarcations moteurs :

- Charge en phosphore des affluents(Lac aux Chiens, Lac des Aulnaies) CAPSA/APLSI
- Périodes intensives d'affluences (Transparence) CAPSA/APLSI

5.0 Barrage et gestion du niveau du lac

Mandat : Collaborer avec la municipalité pour la remise en état de l'ouvrage de retenu des eaux du lac et s'assurer que le plan de gestion des eaux retenu tient compte de critères environnementaux comme le respect du niveau de la nappe phréatique, etc

Référence : Étude d'évaluation de la sécurité, Barrage du lac Sept-Îles, Roche mars 2009

Responsable du dossier : Municipalité de Saint-Raymond
Responsable pour APLSI : Patrice Mathieu
Équipe de travail : Gilles Hardy, Luc Proulx, Michel Fleury

6.0 Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation

6.1- Site Internet de l'APLSI, volet environnement

Mandat:

- Diffuser périodiquement l'état d'avancement des dossiers du Plan de gestion environnemental mis de l'avant par l'APLSI.
- Rendre accessible l'information à jour pertinente aux dossiers traités.
- Établir des liens utiles à l'intention des résidents.
- Diffuser des messages relatifs aux bonnes habitudes à adopter pour préserver la qualité de l'environnement du bassin versant du Lac Sept-Îles.
- Assurer la mise à jour du site.

Responsable du dossier : André Martin
Équipe de travail : Jacques Plamondon, François Rhéaume, Georges E Paradis, Michel Fleury.

6.2- Conférences et excursions thématiques

Mandat : Offrir aux résidents la possibilité de mieux connaître les caractéristiques environnementales du bassin versant du lac Sept-Îles (ornithologie, flore, plantes aquatiques, milieux humides etc.) en organisant des conférences ou des excursions thématiques avec des spécialistes.

Responsable du dossier:
Équipe de travail :

6.3- Terrain du Club nautique

Mandat : Proposer un plan de renaturalisation du terrain et des équipements actuels du Club nautique en vue d'en faire un exemple d'aménagement environnemental durable.

Responsable du dossier global: Patrice Mathieu
Collaborateurs environnement: Jacques Plamondon, Michel Fleury.
(Dépôt du projet de plan d'aménagement par la firme Yhéti : 28 janvier 2011)

Nettoyage des tributaires.

7.1 État de la situation en 2010

- Mandat : - Suite au nettoyage des 14 tributaires de lac Sept-Îles réalisé en 2007, faire le point sur leur état actuel et sur la présence de barrages de castors.
- Proposer les mesures à prendre, s'il y a lieu.

Responsable du dossier : Marcel Paré
Équipe de travail : Pierre Gourdeau

7.0 Réseau routier

8.1 État de la situation en 2011

- Mandat : - Se documenter sur les normes de conception et d'entretien du drainage d'un réseau routier près des cours d'eau.
- Inventorier l'état du réseau de drainage autour du Lac Sept-Îles et évaluer les conséquences des pratiques actuelles sur la qualité des eaux du lac et de ses tributaires.
- Identifier les correctifs à apporter.

Responsable du dossier :
Équipe de travail :

8.0 Limitation de l'urbanisation et protection du couvert forestier

8.1 Développement résidentiel dans la deuxième et troisième couronne autour du lac

- Mandat : - Identifier et documenter les conséquences environnementales à court, moyen et long terme du développement résidentiel et de villégiature dans le bassin versant du Lac Sept-Îles à partir des normes municipales actuelles : apports supplémentaires en phosphore et en nitrates, eau de ruissellement, transport de sédiments, capacité de support du lac, etc.
- Préparer la position de l'APLSI
- Recommander à la municipalité les mesures à prendre.

Responsable du dossier :
Équipe de travail :

Note : Il y aurait lieu de demander à la municipalité d'adopter des mesures à exiger pour assurer le contrôle de l'érosion sur les sites de chantiers de construction.

10.0 Comité conjoint APLSI/ Municipalité

Rôle du comité :

- Assurer le leadership dans les activités à caractère environnemental concernant le Lac Sept-Îles.
- Constituer une table d'échange sur tous les aspects se rapportant à la qualité de l'environnement.
- Viser à établir des positions communes.
- Recommander aux instances respectives des solutions aux problèmes identifiés.
- Informer et sensibiliser les résidents.
- Promouvoir les comportements attendus.
- Faire connaître les bonnes actions de la Ville et de l'APLSI

Représentants :

Municipalité : Jacquelin Génois et Hélène Thiboutot, Conseillers
Pierre Désy, Directeur, service de l'Urbanisme

APLSI : Michel Fleury, Jacques Plamondon

Références : - Plan d'action en environnement, 2007/2009 « Mon lac Sept-îles...j'en prends soin » Bureau de direction de l'APLSI, 10 décembre 2006.
- Diagnose écologique sommaire du Lac Sept-Îles, CAPSA, Mars 2008
- Consultation des propriétaires sur le plan d'action en environnement, Rapport final, Avril 2009, André Martin m.sc.s.

Mis à jour : 2011-04-11